

Aureille INFOS

N°94 Octobre 2026
Bulletin d'information municipale

2014-2026...

Douze ans. C'est le temps qu'il aura fallu pour voir se concrétiser ce projet d'agrandissement et de réhabilitation de la Mairie. La persévérance et l'opiniâtreté des élus pendant toutes ces années méritent d'être saluées, tout comme la fidélité de nos partenaires financiers qui, dès la première heure, nous ont accordé leur confiance.

C'est le jeudi 27 août que notre maison commune a réouvert ses portes aux personnels, élus et administrés qui ont pu ainsi découvrir et apprécier les nouvelles conditions d'accueil et de travail dans ce nouvel espace communal.

Et puis, quel plaisir de retrouver et de célébrer à nouveau les mariages en Mairie !

Merci à notre architecte Nathalie GARCIA, fidèle et assidue sur ce dossier depuis 2014, ainsi qu'aux entreprises qui ont réalisé ces travaux pour leurs compétences et leurs professionnalisme.

Une matinée « portes ouvertes » a été proposé le 26 septembre dernier aux administrés venus en nombre. Tous se sont dits séduits par la sobriété et la fonctionnalité des lieux.

Une inauguration officielle est d'ores et déjà programmée. Nous vous tiendrons bien sûr informés une fois la date connue.



NON À LA LIGNE THT !!!

Oui à la décarbonation, non à la défiguration



Elus, agriculteurs, membres d'associations environnementales, acteurs du tourisme, tous se sont mobilisés en nombre ces derniers mois et à plusieurs reprises pour s'opposer au projet de ligne à très haute tension en Camargue entre Jonquières-Saint-Vincent et Fos-sur-Mer. La dernière mobilisation en date fut celle du 19 septembre où près de 2500 opposants ont rempli le Théâtre Antique d'Arles.

De quoi parle-t-on ? Il s'agit d'acheminer une ligne de 400 000 volts vers le golfe de Fos pour renforcer l'alimentation électrique de sa zone industrialo-portuaire dans une stratégie de réindustrialisation et de décarbonation de la zone.

En résumé, pour asseoir l'industrialisation décarbonée du site, on sacrifie l'avenir d'un Parc Naturel Régional et surtout, de toutes celles et ceux qui y vivent et y travaillent.

Imaginez plutôt. Le tracé de cette ligne prévoit 145 pylônes de 40 à 60 mètres de haut, disposés tous les 300 mètres, et ce sur 65 kilomètres. Il traverse le Parc Naturel Régional de Camargue, les plaines d'Argence et de la Crau.

Si les Alpilles sont épargnées par ce projet, les 17 communes du Parc Naturel Régional des Alpilles ne doivent pas oublier qu'un des projets initiaux prévoyait un tracé traversant le massif par le sud.

Si la commune d'Aureille n'est donc pas impactée par ce tracé, elle n'en est pas moins solidaire avec les communes voisines concernées.

Ce projet serait dévastateur à plus d'un titre : pour la biodiversité bien sûr, pour le tourisme évidemment, pour l'agriculture, la santé, mais également pour l'activité économique de tout un territoire.

Et puis, comment un projet d'une telle ampleur peut voir le jour sans une réelle concertation avec tous les acteurs de ce territoire ?

Un constat unanime : la Camargue séduit parce qu'elle est préservée.

Une aberration : Comment l'Etat pourrait d'un côté vouloir la protéger en approuvant et validant la Charte du Parc Naturel Régional de Camargue et de l'autre engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) permettant au prestataire RTE d'attaquer les travaux, considérant que « cette ligne est vitale pour le pays et pour l'Europe ».

Une solution alternative existe pourtant, fondée sur l'enfouissement des ouvrages électriques et la valorisation des infrastructures existantes. Une seule question résume en conclusion notre position et celles de tout un territoire :

Comment peut-on aujourd'hui sacrifier la Camargue sur l'autel de la souveraineté énergétique ?

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/04/2026

Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la commune

Affectation du résultat comptable de l'exercice 2025 du budget de la Commune :

Il convient de se prononcer sur l'affectation du résultat comptable de l'exercice 2025 du budget de la Commune. Le Conseil Municipal décide d'affecter les excédents des comptes administratifs au budget de 2026 et les inscrire comme suit :

Budget Principal 2026 de la Commune :

- Compte R002 - Résultat de fonctionnement reporté……155 557,76 €
- Compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés……239 022,98€
- Compte D001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté…… -239 022,98€

Budget Primitif 2026 : *Commune*

Les orientations budgétaires font l'objet de quelques projets pour l'exercice 2026. Le budget primitif est équilibré de la façon suivante :

- section de fonctionnement..... 1 513 990,00€
- section d'investissement.....1 268 813,00€

Taux d'imposition 2026 :

Le rapporteur aux finances rappelle au Conseil Municipal les taux d'imposition appliqués en 2025 :

- Taxe foncier bâti :.....28,55 %
- Taxe foncier non bâti :39,50 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :.....12,50%

Devant la conjoncture actuelle, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

- Taxe foncier bâti :.....33,55 %
- Taxe foncier non bâti :42,50 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :.....16,56%

Subventions aux associations de la commune

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/06/2026

Désignation des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026 :

Le Conseil Municipal, après avoir procédé aux opérations de vote, proclame les résultats suivants :

-Délégués titulaires (5) : M. Lionel ESCOFFIER, M. Jean-Michel PERTUIT, Mme Stéphanie JOSEPH, M. Marc NEGRON, Mme Isabelle PELISSIER

-Délégués suppléants (3) : Mme Cindy NOVELLI, M. Didier CARPI, Mme Elodie CALVIERE

Aureille **INFOS**

DÉSIMPERMÉABILISATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Un projet désormais achevé

Ce projet inauguré le 29 mai à l'occasion d'un temps convivial, a permis de transformer progressivement la cour afin de la rendre plus agréable, plus naturelle et mieux adaptée aux besoins des enfants.

Les aménagements réalisés favorisent davantage la présence de végétation, permettent une meilleure gestion des eaux pluviales et contribuent à apporter davantage de fraîcheur au sein de la cour lors des périodes de fortes chaleurs. L'objectif était également de créer un espace plus accueillant, propice aux jeux et au bien-être des enfants.

La commune tient à remercier l'ensemble des partenaires qui ont accompagné et soutenu ce projet, et tout particulièrement l'AERMC (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse), la Région, le Département et le PETR, pour leur participation à son financement.

Cette réalisation marque une nouvelle étape dans l'évolution de l'école maternelle et témoigne de la volonté de la commune de poursuivre des aménagements favorables au cadre de vie, à l'adaptation aux fortes chaleurs et à une meilleure gestion des ressources en eau.







SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08/07/2026

Désignation du représentant de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

Le Conseil Municipal désigne M. Didier CARPI représentant de la commune au sein de la CLECT

Désignation d'un représentant à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Crau (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) :

Pour mémoire, le *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)* est un outil de planification stratégique et de gestion concertée, élaboré de manière collective, sur un périmètre hydrographique cohérent. Il a été mis en place par les lois sur l'eau du 03 janvier 1992 et du 30 décembre 2006. Véritable outil de planification, le SAGE permet de décliner la politique de l'eau à l'échelle locale pour concilier la satisfaction des différents usages (eau potable, industrie, agriculture, etc.) et la préservation des milieux humides et de la ressource en eau. En Crau, la réalisation d'un SAGE a été décidée par l'ensemble des acteurs du territoire et l'Etat compte-tenu de l'équilibre très précaire dans lequel se trouve actuellement la nappe de la Crau, dépendante à la fois de la pérennité du transfert d'eau opéré par les canaux d'irrigation, des effets du changement climatique et des orientations d'aménagement du territoire.

Le Conseil Municipal désigne M. Didier CARPI représentant de la commune au sein de la CLE du SAGE.

Convention de partenariat culturel avec le Conseil Départemental – Dispositif « Provence en Scène » 2026/2027

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/09/2026

Approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal - Mandat 2026/2032

Remboursement d'une dépense engagée personnellement pour le compte de la commune



Le « **banc de l'amitié** » a naturellement trouvé sa place au sein de la cour d'école. Offert par le Kiwanis Mouriès Vallée des Baux, il a pour objectif de favoriser les liens entre les élèves, de lutter contre l'isolement et encourager la solidarité. Il permet notamment aux enfants qui se sentent seuls ou qui souhaitent trouver un camarade de jeu, de le signaler simplement en s'y installant.

À travers ce projet, les enfants sont ainsi sensibilisés à l'importance de l'entraide, de l'écoute et de l'attention portée aux autres.



Aureille **INFOS**

EXERCICE « ORSEC » À AUREILLE

Un exercice d'ampleur sur la gare de triage de Miramas se déroulera le **lundi 9 novembre 2026** afin de valider le dispositif du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la gare de triage. Ce plan de secours, déclenché par le Préfet en cas d'accident majeur sur la gare de triage, définit les mesures de protection des populations, les modalités d'alerte et l'organisation des secours. Cet exercice s'inscrit dans le dispositif ORSEC du département.

La commune d'Aureille est directement concernée par cet exercice de sécurité majeur car elle fait partie du périmètre 12 600 m du PPI de la gare de triage avec 14 autres communes. En ce qui nous concerne, au démarrage de l'exercice:

– Le Plan Communal de Sauvegarde sera déclenché avec mobilisation du Poste de Commandement Communal.

– Les moyens d'alerte seront activés en réel (sirène).

– Mise en place du bouclage du périmètre PPI.

L'exercice sera labellisé au titre de la « Journée Nationale de la Résilience ».

DE NOUVEAUX SERVICES CIVIQUES

Une nouvelle année, deux nouveaux visages et de nouveaux projets pour le village !

Depuis le 8 octobre, Zéphyr et Roxie ont rejoint la commune. Originaires respectivement des Hauts-de-Seine et des Bouches-du-Rhône, ils vont découvrir notre territoire et participer pendant 6 mois à différents projets aux côtés des habitants et des élus. Leur recrutement et le suivi de leurs missions sont toujours confiés à l'association InSite France. Ils auront l'occasion de s'impliquer dans la vie locale et de contribuer à plusieurs missions :

1) Accompagner la réhabilitation et la végétalisation du jardin public

Les volontaires accompagneront les membres du CMJ dans leur projet de réaménagement du jardin public. L'objectif est de créer un espace plus agréable et plus végétal pour les enfants

2) Animer des ateliers autour de l'environnement

La sensibilisation des plus jeunes fera également partie de leurs missions. Une à deux fois par mois, Zéphyr et Roxie proposeront des animations aux enfants lors de la pause méridienne autour de l'environnement, de l'écologie et de la biodiversité.

3) Mobiliser un collectif citoyen pour embellir le village

Enfin, Zéphyr et Roxie participeront à la création et à l'animation d'un collectif réunissant habitants et élus autour de l'embellissement du village.

Des actions conviviales pourront être organisées afin de participer à l'entretien et au fleurissement des places et des rues, en favorisant l'implication de chacun dans l'amélioration du cadre de vie.

À travers ces différentes missions, Zéphyr et Roxie vont ainsi prendre part à la vie de la commune, accompagner les projets locaux et favoriser les échanges entre les générations.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons que cette expérience leur permettra de découvrir notre village, ses habitants et toute la richesse de la vie locale !

Aureille **INFOS**



LE CINÉMA SÉDUIT SON PUBLIC !

Après une première séance qui avait lancé ce nouveau rendez-vous, vous avez une nouvelle fois répondu présents. Vous étiez très nombreux à assister à la deuxième séance de cinéma, jeudi 17 septembre, avec la projection du film ***LES CAPRICES DE L'ENFANT ROI*** un film de Michel Leclerc, avec notamment Artus, Franck Dubosc et Julia Piaton.

Cette belle participation confirme l'intérêt du public pour ce nouveau rendez-vous culturel. Chaque troisième jeudi du mois, nous vous proposons de nous retrouver autour d'un film, dans une ambiance conviviale, pour partager ensemble un moment de cinéma.

Nous espérons que ce rendez-vous mensuel trouvera sa place dans la vie locale et continuera à rassembler toujours plus de spectateurs.

Rendez-vous **Jeudi 15 octobre, à 20h30 salle de la Grand Terre**, pour la troisième séance ! Cette fois, changement d'univers avec le film ***JUSTIN LE JUSTE***, réalisé par Éric Barbier, avec Alban Ivanov, Alexandra Lamy, Birane Ba. L'action se déroule en 1915.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble cette nouvelle soirée de cinéma !

Aureille **INFOS**

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel Forum des Associations s'est tenu le **dimanche 6 septembre** dernier, inaugurant pour l'occasion un tout nouvel emplacement au **stade, sous l'allée des platanes.** Ce cadre idéal et verdoyant a offert aux visiteurs et aux participants un espace chaleureux, plus ombragé et confortable.

Tout au long de la matinée, le public a pu découvrir la richesse de notre tissu local et s'initier à de nombreuses activités grâce aux démonstrations en direct de **VTT, de boxe ou encore de chant. 19 associations** étaient au rendez-vous pour cette édition réussie.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, des dirigeants associatifs et les nombreux habitants venus à leur rencontre.

Merci pour votre engagement et votre énergie, qui font vibrer notre commune au quotidien !



Les Chiffres

150

C'est le nombre total d'enfants inscrits à la rentrée scolaire 2026-2027; la répartition se faisant de la façon suivante :

- Ecole maternelle : **64** enfants (50 en 2025/2026)
- Ecole élémentaire : **86** enfants (90 en 2025/2026)

Pour information, les effectifs des 5 dernières années étaient de :

- **166** (2021-2022)
- **176** (2022-2023)
- **148** (2023-2024)
- **141** (2024-2025)
- **140** (2025-2026)

30

C'est le nombre d'inscrits au Collectif Citoyen porté et proposé par la Municipalité lors du Forum des Associations du 6 septembre dernier.
La Commune est ravie de cet engouement et de cette envie des habitants de s'approprier collectivement l'embellissement du village. Un bel exemple de partage et d'engagement participatif...

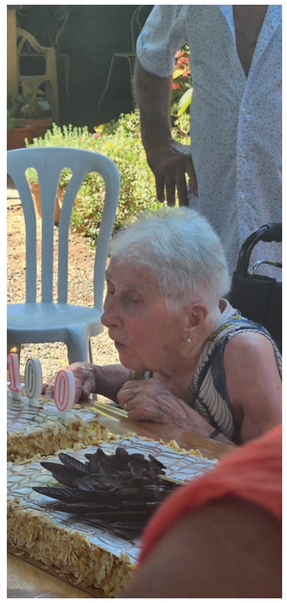


Insolite...

Merci à l'entreprise *Provence Toiture Soares Nicolas* pour son intervention délicate sur le clocher de notre église, afin de supprimer les nombreuses plantes et arbustes qui avaient pris possession des lieux.
Cette opération périlleuse a permis de reprendre l'étanchéité et de renforcer la structure du clocher qui risquait à terme d'être fragilisée par les racines de ces végétaux.



HOMMAGE À SIMONE BARBIER



Nous avions prévu de consacrer quelques lignes à Simone BARBIER à l'occasion de ses 100 ans, un anniversaire exceptionnel qu'elle venait tout juste de fêter. La vie en a malheureusement décidé autrement, et c'est aujourd'hui avec beaucoup d'émotion que ces quelques lignes deviennent un hommage.
Simone aura traversé un siècle de vie et de changements. Celles et ceux qui ont eu la chance de la connaître garderont le souvenir d'une personne attachante et d'une présence familière de notre village.
La famille occupait une place essentielle dans sa vie. Très présente auprès des siens, elle aura consacré une grande partie de sa vie à sa famille, faisant preuve de courage et de force face aux épreuves qu'elle a traversées.
Atteindre 100 ans, c'est traverser un siècle d'histoire, mais c'est surtout laisser derrière soi une multitude de souvenirs dans la vie de celles et ceux que l'on a connus et aimés.
À travers ces quelques lignes, nous souhaitons aujourd'hui saluer son parcours, son courage et, tout simplement, la femme qu'elle était.
Nos pensées accompagnent ses enfants, sa famille et tous ceux qui lui étaient chers.
Au revoir Simone. Votre souvenir restera longtemps présent dans le cœur de celles et ceux qui ont eu la chance de vous connaître.



Aureille INFOS

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE (RCSC)

A l'initiative de la Réserve communale de sécurité civile d'Aureille, une journée de cohésion et de manœuvres, regroupant une grande partie des Réserves communales et Comité Feux des Alpilles, s'est déroulée le samedi 30 Mai 2026 sur la commune.
Sous un soleil radieux et en la présence de responsables de l'association départementale des CCFF ainsi que des responsables de la zone Alpilles, l'équipe de bénévoles de la RCSC Aureille, accompagnée par M. le maire ainsi que son premier adjoint et son adjoint à la sécurité, ont accueilli pas moins de 9 véhicules et leurs équipages venus des communes de Mouriès, Eygalières, Maussane, Saint Rémy, Eyguières et Fontvieille.
Au programme de la journée, des ateliers et manœuvres pour découvrir notre secteur et renforcer les liens entre les différentes communes, mais aussi pour effectuer les dernières révisions avant la saison estivale, ainsi qu'un repas offert par l'équipe de la réserve communale d'Aureille.
Une journée riche en échanges et dans une bonne ambiance rendue possible grâce à l'investissement de nos bénévoles, qui a donné le coup d'envoi d'un nouvel été passé à patrouiller pour préserver nos Alpilles.



En bref...

Mise à disposition de La Bergerie aux associations

Le centre culturel de la Bergerie retrouve un peu de sa vocation associative initiale.
Ainsi, 3 associations - Babygym, Sport de contact et L'Aureille Musicale (éveil musical) - vont pouvoir bénéficier d'une des salles désormais équipée de tatamis pour y pratiquer leurs activités en toute sécurité et dans des conditions de pratiques optimales. La Municipalité se félicite de cet investissement collectif au service de nos associations.



Boîte à livres

Après quelques mésaventures, la boîte à livres est de retour ! Vous la retrouverez désormais sur l'Avenue Mistral, à côté de l'Atelier des Alpilles. Bonne lecture à tous…



Ancien château d'eau

Le projet d'aménagement d'un belvédère en lieu et place de l'ancien château d'eau avance lentement mais sûrement. Une main courante et une table d'orientation viendront bientôt orner l'édifice. L'accès au belvédère sera également sécurisé. À suivre...

Une pause méridienne toujours plus animée

Fort du succès rencontré l'an dernier, le dispositif d'animation de la pause méridienne avec Claudia CAMUS a été renouvelé cette année.
Désormais présente deux fois par semaine, Claudia propose aux enfants des activités variées, en alternant jeux traditionnels et activités plus originales et dynamiques.
Toujours proposées sur la base du volontariat, ces activités offrent à chacun la possibilité de participer à son rythme et de profiter pleinement de ce temps de pause.
Cette année encore, les enfants répondent présents avec enthousiasme, confirmant l'intérêt de ces animations qui contribuent à faire de la pause méridienne un véritable temps de partage.

FÊTE DE LA NATURE 2026

Pour la 2ème année consécutive, la commune s'est vue décernée le label national « **Fête de la Nature** » pour la qualité et l'originalité du programme concocté par la Commission Environnement. Au final, 7 animations, toutes gratuites, ont été proposées du **22 au 24 mai :**

- Causerie champêtre aux jardins partagés « Et si les abeilles venaient à disparaître… » avec Fanny RONNE (Alpilles Miels), Ingrid SOLOGAISTOA (SV Environnement) et Jean-Michel PIRASTRU (PNRA)
- Ateliers enfants de 4 à 12 ans aux jardins partagés « Autour de l'épouvantail » animés par la Bibliothèque Municipale : pliage papiers et confection d'un épouvantail,
- Escape-game « Alerte ! Biodiversité en danger » en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Alpilles,
- « Au cœur des vignes », rencontre avec Justine Dublé au cœur du vignoble du Domaine des Alpilles,
- Projection du film « Il était une fois les Alpilles » de Jean DARAGNES et Stéphane PAOLI,
- « À la découverte des plantes de la garrigue » proposé par Oli dis Aupiho,
- Repas-champêtre de clôture aux jardins partagés.

Une bien belle édition autour de la nature et du plaisir de la fêter ensemble…



Aureille INFOS

LA NUIT DES ETOILES & L'ECLIPSE DU SOLEIL

Pour la deuxième année consécutive, la Commune d'Aureille et la petite équipe d'Astronomes (Patrick Stantina et Nans Feougier) organisaient à nouveau plusieurs animations dans le cadre de la manifestation nationale La Nuit des Etoiles, le samedi 8 août.
L'Atelier Enfants, qui avait pris ses quartiers dans la grande salle de la Grand-Terre le samedi après-midi, a remporté un grand succès, tant auprès des enfants (de 5 à 12 ans) que des parents. Emilie Vacher est venue renforcer l'équipe pour la mise en place et la gestion des différents ateliers. Béatrice et Florence ont prêté main forte pour la correction des quizz qui ont permis aux jeunes participants de repartir avec leur diplôme.
Les enfants et leurs parents ont également pu observer le Soleil en direct grâce à une lunette solaire et à un télescope numérique.
Succès également pour la conférence sur le Système Solaire donnée par Patrick en début de soirée suivie d'un rassemblement sur le stade municipal, ou plus d'une centaine de personnes ont pu admirer les constellations, planètes et nébuleuses.
Patrick et Nans avaient mis en place pas moins de 6 télescopes pour permettre aux petits et grands d'observer les merveilles du ciel étoilé.

Eclipse du Soleil

La même équipe a de nouveau organisé une animation quelques jours plus tard, le mercredi 12 août, pour l'éclipse de Soleil. De nombreuses demandes de participation, que nous n'avons pas pu toutes satisfaire, ont dû être gérées par Sandrine à l'accueil de la Mairie. Plus de 130 participants, tous équipés de lunettes solaires fournies par la Commune, se sont finalement retrouvés au sud du village, dans la plaine de Crau. Après les paroles de bienvenue de notre Maire, Lionel Escoffier, Emilie a sensibilisé le public présent sur le biotope de la Plaine de Crau. Patrick et Nans ont ensuite expliqué le phénomène de l'éclipse de Soleil. Des télescopes et une lunette solaire ont également permis à chacun d'observer l'éclipse en direct en toute sécurité.
C'est dans une ambiance de bonne humeur et de curiosité que tout le monde a pu suivre le déroulement de l'occultation du Soleil.
Remerciements à nos services techniques qui ont transporté plus d'une centaine de chaises sur le site ainsi qu'à notre ASVP, Thibaud, qui a géré l'accueil des participants à l'entrée du Domaine de la Tapie, qui nous a permis d'organiser cette manifestation originale.







Aureille INFOS

DES LOUPS À AUREILLE AUX XVe ET XVIe SIÈCLES

Philippe Rigaud, historien, dépouille depuis de nombreuses années les notariats de la région, notamment celui d'Arles où il a trouvé diverses quittances attestant la prise de loups, ainsi que des paiements de primes.
Comme pendant de nombreux siècles, des loups ont attaqué les moutons, vaches ou chevaux dans les Alpilles, la Crau et la Camargue. La cité d'Arles a été amenée à instituer, depuis au moins le XIIe siècle, des récompenses pour les citoyens qui en tueraient. Ci-dessous deux quittances datant de 1491 et 1574. Elles concernent précisément Aureille, alors rattaché administrativement à la communauté arlésienne, ce qui explique que c'est le conseil de cette cité qui accordait les primes.

Acte du 21 juin 1491 (Archives municipales d'Arles, CC 521, f° 85)
Monsenhor lo thesaurier pagas a Anthoni Palhiera per una loba que a pres et sos lobatons que a pres en terra daurelha so es dos florins et tres gros et retenes de la loba las aurelhas et dels lobatons los pels an las aurelhas si podes lasqualas a grant pena se podes recognoysse. retenes oussi lo present tilhet. Script l'an mil IIIIc LXXXXI et XXIX de jung. Ita est Jacobus Rohardi et scriba consilii propria.

Soit en français moderne : *Monsieur le trésorier payez à Antoine Pallière pour une louve et ses louveteaux qu'il a pris en terre d'Aureille, à savoir deux florins et trois gros, et retenez de la louve les oreilles et des louveteaux les peaux avec les oreilles, si vous pouvez, lesquelles ne se reconnaissent qu'à grand peine. Retenez aussi le présent billet.*

Écrit le 29 juin 1491. Ainsi noté de la main de Jaume Rohard écrivain du conseil d'Arles.

Acte du 26 mai 1574 (Archives municipales d'Arles, CC 583, f° 939)
Monsieur le tresorier payez et delivrez a Pierre Verpian la somme de trente sous a luy deue pour avoir pris une loube a Aurelhe terroir de ladicte ville pres du chasteau dudict Aurelhe et ce en ensuivant l'ancienne ordonnance et coustume de ladicte ville. Et en retenant le present mandemen, aureilhes et nature de ladicte loube, ladicte somme de trente sous vous sera admise en vos comptes. Faict audict Arles ce vingt sixiesme may mil cinq cens septante quatre. Alein, Boureau (signatures des syndics).

Jean Bernard ELZIÈRE



Loup dessiné sur la couverture d'un registre de notaire d'Aix (1521-1523)
(Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 306 E 474)

Fête votive 2026

RETOUR EN IMAGES











































Agenda

• SAMEDI 17 OCTOBRE :
Marche solidaire « Octobre Rose »

• DU 19 AU 23 OCTOBRE :
Centre aéré organisé et mis en place par l'association « Les Pitchouns »

• DIMANCHE 25 OCTOBRE :
Journée de la Manade Gillet organisée par le Club Taurin Aureillois

• SAMEDI 31 OCTOBRE :
Halloween des enfants organisé par la Municipalité et la Bibliothèque Municipale

• MERCREDI 11 NOVEMBRE :
Cérémonie du 11 novembre 1918

• DIMANCHE 15 NOVEMBRE :
« Autour de la Choucroute » Manifestation organisée par l'association de soutien au CCFF

• MERCREDI 18 NOVEMBRE :
Repas des Anciens à la salle de la Grand-Terre organisé par la Municipalité

• SAMEDI 21 NOVEMBRE :
Accueil des nouveaux arrivants organisé par la Municipalité

• SAMEDI 28 NOVEMBRE :
Vente de sapins organisée par l'Association des Parents d'Elèves

• LUNDI 30 NOVEMBRE :
Soirée de clôture de la saison boulistique organisée par la Pétanque Aureilloise

• DU 4 AU 6 DÉCEMBRE :
- Vendredi 4 décembre :
Lancement des illuminations Place de l'Eglise
Vin chaud et concert Gospel « Chants de Noël »
- Samedi 5 décembre : Marché de Noël
- Dimanche 6 décembre :
Ateliers créatifs de Noël à la Salle de la Grand–Terre
Manifestations proposées par la Municipalité et l'Association des Parents d'Elèves

• SAMEDI 12 DECEMBRE :
Soirée Théâtre « La Perruche et le Poulet » avec le Théâtre des Calans, à la salle de la Grand-Terre, organisée par la Municipalité

• JEUDI 14 JANVIER :
Vœux de la Municipalité à la salle de la Grand-Terre

Bibliothèque municipale



RAPPEL DES HORAIRES

Période scolaire :
Mardi 16h-17h30

NOUVEAUTÉ
Mercredi 10h-12h et 15h-17h
Samedi 14h30-16h

Vacances scolaires :
Les vendredis de 14h30 à 16h

GOÛTER CONTÉ

Un mercredi par mois, les enfants à partir de 3 ans sont invités à la bibliothèque pour un moment convivial autour d'un goûter et de jolies histoires lues par Audrey ou Nadine.

POUR LES PLUS GRANDS

Venez profiter de la rentrée littéraire avec les dernières nouveautés disponibles ou avec le Fond de la Bibliothèque de Prêts des Bouches du Rhône.

FÊTE DE LA MUSIQUE

La richesse des talents à Aureille

Le 20 juin dernier, Aureille avait monté le son ! Sous un soleil radieux, face au bar Soler et sous le regard bienveillant du Castellas, toutes les conditions étaient réunies pour célébrer la Fête de la musique comme il se doit : des musiciens, du public, de la bonne humeur… et visiblement quelques Aureillois bien décidés à ne pas rester assis !

Co-organisée par la mairie et l'association *L'Aureille Musicale*, la soirée a surtout été l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui font vivre la musique au village tout au long de l'année. Les élèves de l'école de musique ont donné le coup d'envoi avec plusieurs morceaux et chansons préparés avec soin. Concentration, instruments accordés et peut-être quelques petits papillons dans le ventre : nos jeunes musiciens ont assuré et récolté des applaudissements bien mérités.

Place ensuite aux groupes amateurs, venus présenter leur répertoire et montrer qu'à Aureille, les talents ne s'arrêtent pas à la sortie de l'école de musique ! Au fil des prestations, les styles et les univers se sont succédés dans une ambiance toujours aussi conviviale. Une belle façon de découvrir ceux qui répètent et jouent ensemble au sein de l'association… et que l'on ne soupçonne pas toujours de savoir manier aussi bien une guitare, un micro ou une paire de baguettes ! De nombreux habitants avaient fait le déplacement pour profiter du spectacle. Et pour ceux qui avaient encore de l'énergie, la soirée était loin d'être terminée… Car pour clôturer la fête, le groupe professionnel *Idem 13* est venu faire monter la température de quelques degrés supplémentaires. Des grands classiques aux tubes plus récents, leur répertoire a fait chanter et danser le public, dans une ambiance qui n'est pas retombée jusqu'à la fin de la soirée. *Idem 13* a ainsi terminé en beauté cette Fête de la musique, marquant de la plus belle des façons le passage à l'été à Aureille.

Un grand merci à *L'Aureille Musicale*, à ses bénévoles, musiciens et participants pour leur investissement lors de cette belle soirée proposée par la municipalité. Et rendez-vous l'année prochaine… avec, d'ici là, quelques mois pour travailler vos pas de danse !

Aureille **INFOS**

SOIRÉE CHALLENGE MULTISPORT : 1ère ÉDITION

La Commission Sport a organisé sa toute 1ère manifestation fin Août : **le Challenge MULTISPORT.** Cet événement inédit a rassemblé de nombreux habitants venus relever le défi dans une ambiance à la fois compétitive, familiale et profondément festive. Conçu pour fédérer les sportifs de tous âges et de tous niveaux, ce premier challenge a permis aux participants de s'initier et de se mesurer à une grande variété de disciplines. L'objectif était avant tout de partager un moment de convivialité autour des valeurs du sport : le dépassement de soi, le respect et le collectif. Les sourires sur les visages et l'énergie déployée sur les terrains ont témoigné de la réussite totale de cette initiative.

Un grand merci à tous les membres de la commission pour cette organisation nouvelle sans faille qui insuffle une dynamique à notre vie locale. Bravo à tous les participants pour leur enthousiasme et leur esprit sportif !



Devant l'engouement suscité par cette première édition, la Commission Sport réfléchit déjà à de nouvelles surprises pour l'année prochaine. Restez connectés, le sport dans notre commune n'a pas fini de vous faire bouger !



Aureille **INFOS**

VEILLÉE CHANTÉE AU MOULIN

Samedi 19 septembre. La Commission Culture a de nouveau organisé au vieux moulin une veillée autour des « chants d'ici et d'ailleurs » proposée et animée par Jean-Noël PELEN.

Pour sa deuxième édition, cette soirée a connu un gros succès avec un public nombreux venu découvrir ces chants du monde tous interprétés par des chanteuses et chanteurs amateurs venus nous faire partager leur passion et leur talent.

Un tour du monde en chansons en quelque sorte avec des voix venues de Provence, des Cévennes, de Bretagne, d'Amérique, de Jamaïque, d'Inde… le tout sans aucun artifice technique hormis les cordes vocales de nos interprètes du soir.

Ces chants a capella sous la voûte du vieux moulin ont quelque chose de magique, de pur, de solennel…Superbe ! Rendez-vous en septembre 2027 pour la 3ème édition…

UN COLLECTIF CITOYEN POUR VÉGÉTALISER AUREILLE

Et si chacun donnait un peu de son temps pour rendre Aureille encore plus agréable à vivre ?

À l'initiative de la Commission Environnement de la municipalité, un collectif citoyen se met en place autour d'un projet simple et concret : végétaliser et fleurir le village avec la participation des habitants.

L'objectif est notamment de planter dans les rues, sur les places, dans les jardinières ou au pied des arbres, des essences méditerranéennes adaptées à notre climat et résistantes à la chaleur : plantes aromatiques, grimpantes et autres végétaux peu gourmands en eau.

Au-delà de l'embellissement du village, cette démarche doit permettre de créer davantage d'îlots de fraîcheur, de favoriser la biodiversité locale et de redonner vie à certains petits espaces aujourd'hui peu ou pas végétalisés.

Mais le projet est aussi une belle occasion de se retrouver et d'agir ensemble pour le village. Nul besoin d'être jardinier ou de connaître le nom de toutes les plantes ! Chacun peut participer selon ses envies et ses disponibilités : une heure de temps en temps, un coup de main pour une plantation, l'entretien d'un espace ou simplement l'envie de prendre part à une action collective.

À partir du mois d'octobre, nos nouveaux services civiques viendront accompagner cette dynamique. Ils contribueront à animer le collectif, à coordonner les différentes actions et à accompagner les habitants lors des interventions sur le terrain.

L'ambition est ainsi de faire progressivement émerger une végétalisation pensée avec les Aureilloises et les Aureillois, adaptée à notre environnement et entretenue collectivement.

Une façon toute simple de faire pousser, au fil des saisons, des plantes… mais aussi du lien entre les habitants.

Si vous aussi, vous avez envie de participer, n'hésitez pas à la signaler en mairie.

Aureille **INFOS**

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Nous avons connu un été désastreux en ce qui concerne les feux de forêt.

Force est de constater que nul n'est à l'abri. Partout en France, le risque d'incendie est présent. Il suffit de parcourir la liste des lieux touchés pour s'en convaincre. Fontainebleau, les Landes, la Drôme, La Fare-les-Oliviers, Rognac…

La presse mentionne le chiffre de 140 maisons détruites malgré le travail remarquable de la sécurité civile, pompiers, paysans, habitants, volontaires spontanés qui ont lutté avec les moyens dont ils disposaient. Parfois, pour ne pas dire souvent insuffisants.

Si vous discutez avec eux, **ils vous confirmeront qu'il est bien plus facile de défendre un bien autour duquel les OLD ont été effectuées**. Aureille a été épargné cet été. Nous ne sommes certains de rien pour l'avenir. N'oublions pas que le vallon accédant aux Opies a brûlé il y a juste 4 ans…

Accompagnée dans un premier temps par le Parc Naturel Régional des Alpilles, la Municipalité poursuit une démarche visant à définir comment mieux protéger notre village contre ce fléau. Il ne faut pas oublier que le non-respect d'OLD est sanctionnable par la loi et que la commune peut faire l'objet de démarches inopinées de services de l'état spécialisés.

Certaines actions sont déjà menées. Des administrés se sont déjà équipés de motopompes spécifiques (pour rappel, ces acquisitions peuvent être subventionnées jusqu'à 50 % par le département).

La Municipalité tient à saluer les membres du CCFF, omniprésents tout l'été dans le massif, pour leur engagement, leur disponibilité et leur exemplarité. Le Parc des Alpilles, quant à lui, gère la création et l'entretien des pistes DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie) et les opérations de débroussaillements au cœur même de nos pinèdes.

Mais cela ne suffit pas. La commune doit accentuer ses efforts. Une première réunion entre élus, le CCFF et les représentants du Parc a déjà eu lieu, durant laquelle il a été décrit le mode de fonctionnement de certains de nos voisins. Une prise de conscience commune, un dialogue, de l'information, de la formation, l'aide du CCFF et de professionnels devraient permettre à la Municipalité de gagner en sécurisation du village. Nous vous tiendrons informés des avancements et contacteront les personnes concernés afin qu'ils participent à cette démarche.

Coup de Cœur



Coup de cœur unanime pour l'association *L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles d'Aureille* et pour sa Présidente Eva Edery-Moricelly.
Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin dernier, la Présidente et les membres du bureau ont statué sur la dissolution de l'association pour le motif suivant : association en sommeil depuis plusieurs années suite à la décision de l'Etablissement Français du Sang de ne plus effectuer de collecte de sang sur la commune d'Aureille. Il a été décidé en séance, après consultation et avis des personnes présentes, que le solde figurant sur le compte courant serait entièrement reversé au profit du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie d'Aureille, soit 7738,79€. Le 29 septembre dernier, élus, membres du CCAS et de l'association du Don du Sang étaient réunis en Mairie pour assister à la signature symbolique du chèque par Eva EDERY-MORICELLY qu'elle a remis à Cindy NOVELLI, élue en charge du CCAS. Que l'association soit remerciée pour ce geste fort en faveur des personnes du village en difficultés !



Coup de Pied

Il y a quelques mois, se terminaient les travaux de réhabilitation du centre ancien avec le sentiment partagé d'un rendu à l'image du village. Fonctionnel, sobre, mettant en valeur cet environnement où l'on se sent si bien. Malheureusement, l'intégrité des équipements n'a duré que quelques semaines, puisqu'un matin, la Municipalité a pu constater qu'un mur situé sur la *Place du Château* avait été percuté et s'était partiellement effondré sous l'impact. Vu l'épaisseur du mur et les dégâts occasionnés, le conducteur du véhicule savait parfaitement qu'il avait heurté cet équipement. Aucun riverain n'a été prévenu, et aucune démarche envers la mairie n'a été constatée. Dans le cas présent, sachez Madame ou Monsieur le responsable de cet incident, que la commune est assurée pour ce genre de préjudice. Un simple constat ou déclaration suffisait à ce que les assurances prennent en charge les coûts de réparation du mur et sûrement du véhicule. Ceci n'ayant pas été fait, la municipalité devra prendre en charge la totalité de la remise en état du mur. À l'heure d'une gestion de nos finances à l'euro prêt, sachez Madame ou Monsieur le responsable, que cet argent aurait pu être mieux utilisé !!!
À bon entendeur….



MOT DE BIENVENUE

La municipalité souhaite la bienvenue à Thomas BLANC et à sa femme Justine qui ont repris, pour notre plus grande joie, la boulangerie L'*Auréllienne.*

Les Aureillois se réjouissent de pousser à nouveau la porte de la boulangerie, commerce oh ! combien vital pour notre village, après des mois d'incertitude et de pérégrinations portées par la Municipalité.

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite et d'épanouissement dans leur nouveau projet. Longue vie à L'*Auréllienne* !



Inauguration de la boulangerie le 19 septembre (Thomas BLANC à gauche sur la photo)

UNE TROISIÈME CLASSE OUVRE SES PORTES À L'ÉCOLE MATERNELLE

C'est une très bonne nouvelle pour notre école maternelle : une troisième classe a ouvert ses portes à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire.
À la fin de l'année scolaire, l'ouverture de cette troisième classe n'était pas encore actée.
Face à l'évolution des effectifs et afin d'anticiper au mieux la rentrée, la municipalité avait néanmoins déjà engagé les démarches nécessaires auprès de l'Inspection de l'Éducation nationale (IEN).
Cette démarche a été menée en lien avec l'équipe éducative, avec le soutien des délégués des parents d'élèves et de l'APE. Cette mobilisation collective a permis de préparer cette ouverture et de faire valoir la nécessité de disposer d'une troisième classe au regard des effectifs attendus.
C'est donc tout naturellement, au vu des effectifs constatés à la rentrée, que l'ouverture de cette troisième classe a été validée.
L'école maternelle retrouve ainsi ses trois classes, permettant aux enfants et aux enseignants de bénéficier de conditions d'accueil et d'enseignement adaptées aux besoins de chacun.
Dans un contexte où la baisse démographique touche beaucoup de territoires et où les ouvertures de classes deviennent parfois difficiles à obtenir, nous ne pouvons que nous réjouir de cette situation. Cela témoigne aussi du dynamisme de notre village et de son attractivité auprès des familles.

HISTOIRE DE NOS AGAPES AUREILLOISES

En 1996, pendant le mandat de Marcel Guillaumier, Claude Béclin, alors élu municipal, lance avec le concours des associations aureilloises les premières « *Festines Aureilloises* ». Cette initiative rencontre immédiatement un vif succès et s'impose comme l'un des temps forts de la vie locale.
Parallèlement, la ville de Fos-sur-Mer organise tout au long de l'été des manifestations portant également le nom de « Festines » et souhaite en conserver l'exclusivité.
Ainsi, dès 1997, les « Festinades » succèdent aux « *Festines Aureilloises* », tout en connaissant le même engouement populaire.
En 1998, afin d'éviter tout risque de conflit lié au dépôt du nom « *Festines* », la manifestation adopte définitivement l'appellation « *Agapes Aureilloises* ».
Cette année marque ainsi le 30e anniversaire de cet événement incontournable de notre fête votive, qui, depuis trois décennies, rassemble habitants et visiteurs dans un esprit de convivialité et de partage.

Un grand merci à Marcel Guillaumier dit « Célou »



AGAPES AUREILLOISES

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

L'Association des Parents d'Élèves (APE) d'Aureille fait sa rentrée avec une équipe renouvelée. Un nouveau bureau et des parents plus motivés que jamais s'unissent cette année pour animer le village et soutenir nos écoles.
L'année est d'ailleurs déjà bien lancée ! La course de caisses à savon du 27 septembre a donné le ton : de la convivialité, du partage et de l'énergie !
Tout au long de l'année, nous organiserons divers événements festifs avec un objectif unique : récolter des fonds pour financer les sorties, le matériel et les projets pédagogiques des enfants d'Aureille.
À vos agendas !
Notre prochain rendez-vous aura lieu le samedi 05 décembre pour notre traditionnel Marché de Noël. Nous vous y attendons nombreux pour partager un moment féerique et chaleureux !

UN ÉTÉ RICHE EN SOUVENIRS AU CENTRE AÉRÉ !

Durant tout le mois de juillet, le centre aéré a vécu au rythme des rires, des jeux et des découvertes, pour offrir aux enfants du village quatre semaines placées sous le signe du partage et de la bonne humeur.
Au total, 160 enfants ont franchi les portes du centre pour profiter pleinement de leurs vacances, se faire de nouveaux amis, découvrir de nouvelles activités et, surtout, créer de précieux souvenirs.
Pour accompagner toutes ces aventures, 11 animateurs se sont relayés tout au long du mois. Grâce à leur énergie, leur créativité et leur bienveillance, les enfants ont pu profiter d'un programme riche et varié, pensé pour éveiller leur curiosité, favoriser le vivre-ensemble et faire de chaque journée un moment unique.
Derrière ces quatre semaines bien remplies, c'est toute une équipe qui s'est investie pour faire de cet été une belle réussite.
Un grand merci à nos animateurs pour leur engagement, aux familles pour leur confiance, et bien sûr à tous les enfants pour leur enthousiasme, leur énergie et leurs nombreux sourires !
Le bureau de l'association est heureux d'avoir pu partager cet été avec eux et vous donne rendez-vous très bientôt pour de nouvelles aventures, de nouveaux projets et, nous l'espérons, encore beaucoup de beaux souvenirs à créer ensemble !



RENTRÉE DES CLASSES 2026

Ecole Maternelle :

La composition des classes est la suivante :
- Mme Blandine ARNOUX - Petite/Moyenne Section
- Mme Nelly LEPITRE – Petite/Moyenne Section
- Mme Rébecca PELISSIER – Moyenne/Grande Section

Mmes Amandine FOUQUE, Nadine MAUDUIT et Christine REGINATO accompagnent les enseignantes au sein des trois classes de maternelle.

Ecole Primaire :

La répartition des classes est la suivante :
- Mme Laurence SIRIEIX (CP)
- Mme Sandrine PONCE (CE1/CE2)
- Mme Christelle SIMON (CE2/CM1)
- Mme Julie BRESSIEUX /Mme SAUZE (CM1/CM2)















Aureille INFOS

Etat Civil *du 1er mai 2026 au 30 septembre 2026*

Naissances :

DI MARCO Alessio 1 novembre
SERRANO Cylian 10 février
CHAUVIÈRE Adriann 13 mai
BODEN Mathis 29 mai
MAZALEYRAT Soleon 15 juillet
GUARRACINO Gianni 5 août
ZEMALI Roméo 24 août
CABAREZ Matéo 17 septembre

Pacs () :*

CHAUMETTE Benjamin & GONZALEZ Catherine 4 mai
JAECK Alexandre & MATHÉ Coralie 18 septembre

Mariages ()*

EL FASSI Otman & GOTAS Marie 2 mai
SANTIAGO VELLA Antoine & ARAUJO DA COSTA Daniela 9 mai
DISDIER Sébastien & TEROL Maëlle 23 mai
CHABOT Aurélien & VACHER Emilie 25 juillet
NASTASE Octavian & DE FINA Bianca 1 août

Décès ()*

SOLEIL Claudette épouse BOUNOIRD 76 ans, 2 mai
BERTHON Alain 80 ans, 27 mai
SCHUMACHER Philippe 71 ans, 9 juillet
BARTOLETTI Eliane épouse TASSO 71 ans, 13 juillet
BARRA Marie épouse DEMONTEAU 87 ans, 27 juillet
ALLEMAND Simone épouse BARBIER 100 ans, 4 septembre

La Municipalité présente ses excuses aux familles DI MARCO/COT et SERRANO/GUILLAUMIER pour le retard dans la diffusion des naissances respectives d'Alessio et Cylian, en raison de la non-déclaration par les maternités concernées.

()ne sont pris en compte que les actes d'état civil et les transcriptions enregistrés dans la commune*

Tribune des Elus de la Majorité

AUREILLE, UN VILLAGE QUI RÉSISTE ET SE RÉINVENTE

Dans de nombreuses communes rurales, le déclin des commerces de proximité semble inéluctable. Pourtant, certaines localités parviennent à inverser la tendance en s'appuyant sur un tissu économique local actif, soutenu par la municipalité et les habitants. La réussite de la dynamique commerciale d'un village repose rarement sur un seul commerce, mais sur un écosystème cohérent.
Les piliers du quotidien : boulangerie, épicerie, boucherie, restaurant et café-restaurant constituent le cœur battant du village. Ils génèrent un flux quotidien indispensable. L'attractivité des marchés locaux : le marché hebdomadaire attire les visiteurs des communes voisines, valorise les producteurs en circuit court et accentue la fréquentation dans l'ensemble des autres commerces. La diversification des services : l'intégration de services complémentaires (bureau de poste, maison France Services, relais colis) permet elle aussi d'augmenter la fréquentation des enseignes existantes.
Après la reprise de notre boulangerie, que nous avons accompagnée de bout en bout, nous espérons très prochainement vous annoncer l'ouverture d'un nouveau commerce, c'est en tout cas l'action que nous menons avec l'équipe de la majorité depuis de très nombreux mois, discrètement, mais avec un acharnement de tous les instants. Malgré la réticence de certains à reconnaître l'action de la majorité municipale dans ce domaine, force est de constater que nous avons toujours aidé et soutenu l'implantation et le maintien des commerces locaux, qui sont le cœur de notre territoire et assurent une vitalité économique et sociale qui n'est plus à démontrer. En réponse aux quelques détracteurs et autres lanceurs d'alerte (qui bien souvent sont les mêmes) annonçant le déclin voire la « mort du village », nous ne pouvons que les rassurer : celui-ci se porte plutôt bien. À cet état de santé communal, nous pourrions y ajouter quelques signes supplémentaires témoignant de la vitalité du village, comme la création d'un espace de santé, jamais implanté jusqu'à alors, ou bien encore l'ouverture d'une 3ème classe à l'école maternelle. Plus que jamais, Aureille résiste et se réinvente…

Tribune des Elus de l'opposition

DÉMOCRATIE MUNICIPALE

Pendant que certaines communes s'obstinent encore à informer tous leurs élus et à organiser des commissions ouvertes à chacun, ici, à Aureille, on innove : nous expérimentons la démocratie municipale sans opposition. Ou plutôt avec une opposition décorative, un peu comme une plante verte dans la salle du conseil. Les conseillers minoritaires ont pourtant été élus. Mais dans cette version très moderne de la vie communale, leur rôle semble se limiter à siéger, lever la main, puis découvrir les décisions après coup. Parfois par un habitant, parfois par les réseaux sociaux, parfois en voyant apparaître un chantier au coin de la rue. Quant aux commissions municipales, elles paraissent fonctionner comme des clubs privés : on y discute, on y prépare, on y décide entre personnes de bonne compagnie. L'opposition ? Elle n'y est pas invitée et sera peut-être informée plus tard, si le vent administratif souffle dans la bonne direction.
Bien sûr, certains esprits tatillons rappelleront que les élus d'opposition représentent eux aussi des habitants, et que l'information n'est pas une faveur accordée par la majorité, mais une condition normale du débat démocratique. Mais pourquoi s'encombrer de contradictions ? Elles pourraient ralentir cette belle mécanique où tout le monde est d'accord avant même d'avoir discuté. Le plus savoureux reste le discours officiel : on respecte l'opposition, naturellement, à condition qu'elle ne demande ni documents, ni explications, ni place autour de la table. Une opposition idéale, en somme : présente sur le papier, absente dans les faits. Derrière l'ironie, le sujet est sérieux. Aureille n'appartient pas à sa majorité électorale. Elle appartient à ses habitants. Priver des élus d'information ou les écarter des commissions, c'est affaiblir le débat public et réduire le contrôle démocratique. La démocratie locale n'exige pas des miracles : seulement informer tous les élus, respecter leur mandat et accepter la contradiction. Espérons que, pour ce chantier-là, l'opposition que nous représentons, recevra au moins une invitation.

Corinne Sanchez, Gilles Auteroche

Bloc-notes

➔ RECENSEMENT

4ème période de l'année 2026 :
Les jeunes filles et garçons nés pendant la période du **1er octobre au 31 décembre 2010** sont appelés à se faire recenser à la mairie, dans le mois de leur 16ème anniversaire.
Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour toutes les personnes suivantes :
- les français âgés de 16 ans,
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans,
- les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Avant l'âge de 25 ans, toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L.113-4 du code du Service National.
Lors du recensement, une attestation - à conserver – sera délivrée aux jeunes concernés.

➔ PERMANENCES DE L'ARCHITECTE DU CAUE

Il vous est possible, avant de déposer une DP ou un Permis de Construire, de rencontrer M. Olivier NAVELET, architecte du CAUE qui peut vous conseiller. Cette consultation est entièrement gratuite. Il tient sa permanence en mairie le **3ème mardi du mois, de 9h à 12h**. Les rendez-vous sont à prendre à l'accueil de la mairie au 04 90 59 92 01.

➔ ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 21 Novembre, la Municipalité met en place une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants dans le village. Pour ce faire, les personnes arrivées en 2024, 2025 et 2026 sont invitées à se faire connaître à la mairie (soit par l'envoi d'un mail à contact@mairie-aureille.fr soit directement à l'accueil de la Mairie).

➔ PERMANENCES CCAS

Les permanences du CCAS auront lieu dorénavant **tous les 1er lundis du mois, de 14h à 16h** en Mairie.

➔ PERMANENCE BUREAU INFO ENERGIE

Vous souhaitez faire des économies tout en privilégiant les énergies renouvelables ?
Vous pouvez désormais bénéficier des conseils personnalisés et gratuits d'une conseillère INFO ENERGIE de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles.
Toutes les demandes de renseignements et prises de rendez-vous se font au 04.90.54.54.53 ou info.energie@ccvba.fr
Permanence en mairie le **1er mardi du mois, de 9h à 12h.**

➔ BUS PMI À AUREILLE

Le Bus de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) des 0-6ans sera de nouveau présent à Aureille:
Les lundis 20 octobre, 30 novembre et 21 décembre, de 9h à 12h
Destiné aux enfants de 0 à 6 ans, ce service du Département des Bouches-du-Rhône propose des consultations gratuites, sans reste à charge et sur rendez-vous.
Les professionnels de santé peuvent vous accompagner pour les consultations médicales et de puériculture, les pesées, les vaccinations, le suivi du sommeil, l'alimentation et l'allaitement, le développement de l'enfant, le soutien à la parentalité ou encore le dépistage (langage, vision, audition).

➔ MAILING MAIRIE

À celles et ceux qui souhaitent être informés des manifestations ou évènements se déroulant sur la commune, nous vous rappelons qu'il est possible de recevoir ces informations par mail en vous inscrivant sur le mailing de la Mairie (soit par l'envoi d'un mail à contact@mairie-aureille.fr soit directement à l'accueil de la Mairie).